

FOURNITURE DE TROIS (3) VÉHICULES DE PATROUILLE POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY

SP-13-06

La Ville de Châteauguay demande des soumissions pour la fourniture de trois (3) véhicules de patrouille pour le Service de police.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires destinés à cette fin. On pourra se procurer ces formulaires **à compter du 15 février 2013** soit par courrier électronique: www.seao.ca ou en communiquant avec le service à la clientèle du «Système électronique d'appel d'offres (SEAO)» au 514-856-6600. Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Veuillez prendre note que pour obtenir ces documents des frais vous seront exigés.

Seules sont admises à déposer une soumission, les personnes ayant pris livraison d'un exemplaire des Documents d'appels d'offres par le biais d'un système électronique d'appel d'offres et acquitté les frais exigés.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 15 h le 6 mars 2013 dans une enveloppe scellée à l'adresse suivante:

VILLE DE CHÂTEAUGUAY
BUREAU DU GREFFIER
DÉPÔT DES SOUMISSIONS
2^{IÈME} ÉTAGE
ÉDIFICE DE LA MAIRIE
5, BOULEVARD D'YOUVILLE
CHÂTEAUGUAY (QUÉBEC) J6J 2P8

et y seront ouvertes le même jour, à 15 h 05.

Le Conseil municipal n'ayant aucune obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Châteauguay, ce 16 février 2013.

Isabelle Lazure
Chef de la Division approvisionnements

VILLE DE CHÂTEAUGUAY
DIVISION APPROVISIONNEMENTS

APPEL D'OFFRES
PUBLIC

SP-13-06

**FOURNITURE DE TROIS (3) VÉHICULES DE PATROUILLE POUR LE SERVICE DE POLICE
DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY**

DEVIS TECHNIQUE

1. OBJET

Le présent contrat a pour objet la fourniture de trois (3) véhicules patrouille pour le Service de police de la Ville de Chateauguay.

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
2. <u>ENSEMBLE VÉHICULE</u> Trois (3) véhicules de marque Dodge de la série «USAGE POLICIER» Charger 2013 Police Interceptor blanc éclatant.			MARQUE : _____ MODÈLE : _____ ANNÉE : _____
3. <u>TYPE DE VÉHICULE</u> Les véhicules doivent être du type pouvant permettre l'installation d'une vitre sécuritaire entre la banquette avant et la banquette arrière, 4 portières. Pas d'équivalent.			
4. <u>GROUPE PROPULSEUR</u> Les véhicules doivent être équipés d'un moteur à essence Sans plomb. Moteur 3.6 litres V6 Pentastar. 250 ch. À 4 900 trm. Couple sae net 285 lb à 3 000 tr/min. Allumage électronique. Refroidisseur d'huile moteur.			
5. <u>SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</u> Le fabricant doit fournir le système de refroidissement le plus efficace disponible dans ses options. Ce système doit comporter notamment un ventilateur thermostatique, un radiateur de grande capacité, un réservoir de récupération de liquide de refroidissement de façon à maintenir la température normale du moteur dans toutes les conditions d'opération. Le liquide de refroidissement doit être une solution éthylène glycol de type permanent dosé pour -40°F + -1°C.			
6. <u>BOÎTE DE VITESSE</u> La boîte de vitesse doit être du type renforcé, surmultiplié modèle 4R 70 W, 5 vitesses automatique convertisseur (lock up), système			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
efficace de refroidissement d'huile, incluant gauge a huile pour la transmission, usage police et l'embrayage au volant.			
7. <u>DIFFÉRENTIEL</u> Différentiel anti patinage. Ratio 2.65. Traction arrière.			
8. <u>SUSPENSION EXTRA-ROBUSTE</u> Suspension haute performance conçue en fonction du véhicule et de l'usage policier qui en sera fait.			
9. <u>AMORTISSEURS</u> Haute performance.			
10. <u>RESSORTS, BARRES DE TORSION</u> Les ressorts ou barres de torsion avant et arrière doivent être extra-robustes et adaptés aux véhicules de police.			
11. <u>BARRES ANTI-ROULIS</u> Chaque véhicule doit être muni de barres antiroulis à l'avant et à l'arrière pour usage policier.			
12. <u>DIRECTION EXTRA-ROBUSTE</u> La direction doit être assistée et extra-robuste. Elle doit être du type «spécial police» conçue pour donner une bonne sensibilité de la route, réagir rapidement et précisément aux changements de direction et fournir un effort constant en tout temps.			
13. <u>PNEUS</u> De marque Goodyear 4 pneus d'hiver Goodyear Ultragrip : P225/60R18 4 roues d'acier d'origine (doivent être extra-robuste et de type ventilé) avec "sensor" TPMS			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
d'origine pour pneus d'hiver. 5 pneus d'été Goodyear Eagle RSA : P225/60R18 avec roues d'acier d'origines avec sensor d'origines (doivent être extra-robuste et de type ventilé). Les pneus doivent être de poursuite ceinturés de 2 plis en fibre de verre ou en polyglass (ceinture stabilisatrice aramide ou l'équivalent). La fabrication doit exclure le nylon et l'acier. Les flancs seront noirs.			
14. <u>ENJOLIVEURS DE ROUES</u> Enjoliveurs petit format.			
15. <u>FREINS DE SERVICE</u> Les freins doivent être assistés de construction semi-métallique, de type extra-robuste «usage police» à disques aux quatre roues avec pare-poussière aux roues avant. Le dispositif d'assistance des freins devra être extra-robuste. Les freins doivent être équipés d'un système de refroidissement (ailettes ou équivalent) pouvant dissiper dans un temps court, le maximum de chaleur accumulée, tenant compte de leur usage et de leur fréquence d'emploi.			
16. <u>FREIN D'URGENCE OU DE STATIONNEMENT</u> Le frein d'urgence ou de stationnement doit être de type mécanique, avec témoin lumineux indicateur d'opération ou avec un dispositif de relâchement automatique.			
17. <u>ALTERNATEUR</u> L'alternateur doit pouvoir produire une charge minimale 220 AMP.			
18. <u>SYSTÈME ANTIPARASITE</u> Suppression des parasites.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
19. <u>BATTERIE</u> Service dur sans entretien 800 AMP.			
20. <u>DIMENSIONS INTÉRIEURES DU VÉHICULE</u> Espace intérieur avant – l'espace intérieur avant du véhicule doit être conçu pour permettre l'occupation de deux (2) individus, tenant compte de la dimension physique type d'un policier (art. 4 de la norme BNQ 1986 1011-555) indice EPA de 113.6 et plus. L'espace arrière du véhicule doit être conçu pour permettre l'occupation possible de trois (3) individus adultes. Vous devez prévoir l'espace de verre de sécurité entre la banquette avant et la banquette arrière.			
21. <u>NOMBRE DE PORTIÈRES</u> Le véhicule doit être muni de quatre (4) portières avec verrouillage électrique. <u>Mécanisme opérationnel de l'avant seulement.</u>			
22. <u>PORTIÈRES ARRIÈRES</u> Le mécanisme d'ouverture des portières arrière doit être inopérant de l'intérieur. Les orifices des poignées doivent être bouchés avec des capuchons appropriés et ceux-ci doivent être fournis séparément.			
23. <u>VITRES DU VÉHICULE</u> Toutes les vitres doivent être teintées d'origine. 23.1. <u>Vitres des portières avant</u> Les vitres des portières avant en position complètement ouvertes doivent être toutes dissimulées à l'intérieur des portières. Mécanisme d'ouverture électrique. 23.2. <u>Vitres des portières arrière</u> Le mécanisme des vitres arrière doit être opérable à partir du conducteur.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
23.3. <u>Lave-glace et essuie-glace</u> Les deux (2) essuie-glaces doivent être électriques à deux vitesses minimum et à mouvement intermittents. 23.4. <u>Désembueur-dégivreur de la lunette arrière.</u> Le désembueur-dégivreur de la lunette arrière doit être du type électrique incorporé à la place, avec contrôle thermostatique et commande manuelle. Il doit automatiquement tomber hors circuit avec l'arrêt du moteur.			
24. <u>LES CEINTURES DE SÉCURITÉ</u> L'alarme des ceintures de sécurité doit être désactiver.			
25. <u>AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR</u> La couleur de l'aménagement intérieur, de préférence, bleu.			
26. <u>REVÊTEMENT INTÉRIEUR</u> Les sièges et la face intérieure des portières doivent être recouverts de tissu ou de vinyle, de couleur bleu.			
27. <u>RECOUVREMENT DU PLANCHER</u> Toutes les surfaces du plancher à l'avant et à l'arrière du véhicule et toutes les surfaces du plancher de la malle arrière doivent être recouvertes d'un revêtement de sol en vinyle ou caoutchouc résistant, d'une épaisseur minimum de 0.31 cm.			
28. <u>SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE</u> Les sièges avant doivent être : banquette 45/45 ajustables indépendants, munis de ressorts robustes. Les appuie-têtes doivent être ajustables mais non-amovibles. Le siège du chauffeur à ajustement électrique.			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
29. <u>MATÉRIEL DES SIÈGES</u> Les surfaces des sièges en contact avec les passagers doivent être en tissu lavable, haute tolérance et de plus le siège arrière doit être recouvert de vinyle. Les banquettes avant doivent être de construction robuste et le caoutchouc mousse utilisé doit avoir une capacité ILD d'au moins 45 kg (95 lbs).			
30. <u>AIR CLIMATISÉ</u> Le véhicule doit être muni d'un système de climatisation.			
31. <u>TABLEAU DE BORD</u> Les indicateurs pour la température du moteur, la pression d'huile et la charge de l'alternateur doivent être de type cadran, placés pour être facilement vus par le conducteur. Équipement d'origine. 31.1. <u>Indicateur de vitesse</u> L'indicateur de vitesse doit être le "modèle de précision" calibré en kilomètre/heure d'une précision de plus ou moins 2 % à toutes les vitesses. Il doit être calibré en fonction de l'équipement que l'on retrouve sur le véhicule et aux conditions spécifiées par le fabricant.			
32. <u>RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS</u> Un rétroviseur doit être fixé à l'extérieure de chaque côté du véhicule, ajustable électriquement de l'intérieur.			
33. <u>PARE-SOLEIL</u> Le pare-soleil doit être muni de pare-soleil rembourrés, un de chaque côté standard du véhicule, fournis par le fabricant.			
34. <u>VOLANT – KLAXON</u> Le volant doit être du type inclinable, rond ou ovale, à surface rugueuse. L'avertisseur sonore doit être à double tonalité et être			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
incorporé à la colonne de direction ou au cercle du volant.			
35. <u>ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR</u> L'intérieur du véhicule doit être éclairé par deux plafonniers. L'un doit fonctionner avec les portes (d'origines), et l'autre de type au LED indépendant avec interrupteur. Le coffre à gants et la malle arrière doivent être éclairés lors de leur ouverture.			
36. <u>DÉCLENCHEMENT DE L'OUVERTURE DU CAPOT</u> L'ouverture du capot doit se déclencher seulement de l'intérieur de la cabine.			
37. <u>MALLE ARRIÈRE</u> La malle arrière doit pouvoir s'ouvrir à partir d'une commande électrique ne fonctionnant que lorsque la clé de contact du moteur est en position de marche. Elle doit aussi pouvoir s'ouvrir avec la clé directement à la serrure de la malle arrière et s'ouvrir de l'intérieur du coffre.			
38. <u>CHAUFFAGE INTÉRIEUR</u> La chaufferette intérieure doit avoir une capacité minimale de ventilation de 300 cm cube.			
39. <u>CLEFS</u> Quatre (4) exemplaires d'une clé exclusive à chaque véhicule doivent être fournis et doivent servir à ouvrir les portières, le coffre à gants et la malle arrière ainsi qu'à faire démarrer le moteur.			
40. <u>RADIO</u> Chaque véhicule devra être muni d'un poste de radio AM-FM (équipement d'origine).			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
41. <u>BALLON GONFLABLE</u> Chaque véhicule devra être muni d'un ballon gonflable (sécurité).			
42. <u>HORLOGE</u> Horloge de type digital.			
43. <u>MANUEL DE SERVICE</u> Un manuel de service du véhicule doit être fourni, sous forme de livre ou cd rom pour ordinateur. (shop manuel)			
44. <u>LIVRAISON</u> Date de livraison : 150 jrs.			Spécifiez :
45. <u>ANTI-ROUILLE (KROWN)</u> Lors de la livraison, chaque véhicule devra être protégé par un procédé reconnu d'antirouille et une garantie d'au moins cinq (5) ans sera fournie par le fabricant et/ou l'entrepreneur. L'entrepreneur doit joindre à sa soumission une (1) copie de la garantie proposée pour l'antirouille.			
46. <u>PHARES D'ÉCLAIRAGE</u> Les phares seront du type halogène, avec système intermittent d'urgence (ABSOLUMENT NÉCESSAIRE) et muni d'un système automatique d'allumage des phares le jour.			
47. <u>RENFORCEMENT DU TOÎT</u> Le véhicule doit être muni d'un renforcement pour fixer l'équipement de signalisation de police (arceau supplémentaire avec plaque centrale, jusqu'au haut du pare-brise).			
48. <u>IMMATRICULATION</u> Le fournisseur devra faire l'immatriculation du			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
véhicule d'urgence.			
49. GARANTIE - Garantie de base minimum 3 ans / 60 000 km - Motopropulseur – minimum 5 ans 100,000 km - Corrosion – minimum 5 ans			
50. INSTALLATION ÉQUIPEMENT - Système identifié QC, kit fusible, micro & harnais standard; - Kit connecteur fourni au client; - Amplificateur de sirène zone quick connect; - Clavier 24 touches sans slide, membrane identifié REV.0; - Microphone d'adresse publique modifié avec coupleur femelle; - Harnais identifié haute puissance 2 câbles Bell; - Kit fusibles haute puissance pour système identifié; - Module de flèche à défilement positive; - Ensemble HAL09A Strobe 9-LED, (HAL09A-WW) = paire; - Ensemble HAL09A Strobe 9-LED, (HAL09A-RB) = paire; - Barre à DEL Scorpion R/B de Tomar (configuration Chateau); - Haut-parleur de sirène 100 watts/32v RMS, support inclus; - Mini stealth 6 DEL, base noir, montage de surface, bleu-bleu; - Mini stealth 6 DEL, base noir, montage de surface, rouge-rouge; - Support en L pour module DEL XTREM; - Mircromax 2 rouge/bleu; - Support pour « Micromax »; - Minuterie standard de 30 minutes sans			

Description technique	Proposé par le soumissionnaire		
	Conforme		Renseignements techniques
	Oui	Non	
ignition; • Bloc de fusibles ATO 8 positions; • Plafonnier LED rouge/banc (Sound-Off). • Haut parleur du radio de communication, doit être installé sur la partition qui sépare la parti avant et arrière. (entre le deux bancs avant). 50.1. <u>Matériel d'atelier divers</u> - C-VS-0809-CHGR-1 console contour pour charger; - C-ARM-103 Adjustable appuis-bras (arm rest); - C-CUP2-I internal cup holder; - Monitor & keyboard mount combination; lampe du keybord mount doit être installé a la droite du clavier. - 475-0723 2011 + charger partition; - 475-0228 2011 + charger window grill; - 475-0232 2011 + charger bio-seat & floor pan; - ZM-PC-CHAR plateau tiroir pour communication. Les installations doivent être faites chez Zone Technologie Inc. 9000 boul. Industriel à Chambly, Québec, Canada, J3L 4X3 (450) 572-1476. Une garantie de 2 ans sur le système Zone Technologie Électronique Inc. Une garantie de 3 ans sur l'installation.			